



## Assemblée Générale du 25 Novembre 2016

### Rapport Moral

### Rapport d'activités

L'assemblée nous permet de revenir sur une année écoulee riche en évènements. Ce rapport moral a pour objectif d'en donner les faits marquants, de donner des orientations pour l'année suivante et de détailler de façon non exhaustive les différentes activités qui se sont déroulées au cours de cette période.

#### **Augmentation de la participation des adhérents au fonctionnement du club et légère baisse du nombre d'adhérents**

Pour l'année 2017 l'augmentation sera de 3€, à titre d'exemple le tarif de l'adhésion « Grand Braquet » comprenant l'adhésion à la FFCT, l'assurance et la participation aux frais de fonctionnement du club sera de 58,5€ au lieu de 55,5€ en 2016. L'augmentation est essentiellement due à la part de l'adhésion versée au club qui passe de 12€ à 15€. C'est la première fois depuis de nombreuses années que le club se voit dans l'obligation de revoir ce montant, nous y avons été contraints par le fait que la ville de Bourg Les Valence n'a pas maintenu sa subvention à hauteur des 1700€ qu'elle versait les années précédentes avec une révision à la baisse de 300€. Pour plus de détails vous trouverez en annexe le tableau des coûts d'adhésion en fonction de la formule choisie.

Nous étions 107 adhérents l'année dernière et nous sommes à ce jour 100 licenciés, dont 20 féminines. Cette centaine d'adhérents nous place au quatrième rang des clubs de la Drôme affiliés à la FFCT

#### **Trophées des sportifs et forum des associations**

Cet évènement s'est déroulé le 4 septembre 2016. Marie Jo Vidalot pour sa performance sportive lors de l'Ardéchoise et Gérard Vidalot pour ses actions de bénévolat au sein du club ont été récompensés. Comme chaque année la tenue du Stand lors du forum a permis de présenter l'association et de lier des contacts avec de potentiels futurs adhérents.



### **Le bal a pour la première fois été organisé en dehors de la commune avec un déficit à la clef**

Cette manifestation nous permettait les années précédentes de dégager un excédent significatif pour financer nos activités, environ 500 € bon an mal an.

Le 21 novembre 2015 la salle des sapins n'étant plus disponible, nous avons dû nous orienter vers la sphère privée. Le Bal s'est tenu sur la commune de Saint Marcel les Valence chez un prestataire offrant une prestation intégrée de salle et de service traiteur, nous avons voulu limiter l'impact de l'augmentation de tarif à 2€ (27€ au lieu de 25€ l'année précédente). Malgré cette augmentation nous n'avons pu couvrir nos frais, le nombre de places étant limité dans cette salle à 120 personnes. Nous avons néanmoins affiché complet, la qualité de l'animation a contribué à la réussite de cette soirée.

A la date de la rédaction de ces quelques lignes, le bal est prévu le 19 novembre 2016, chez un nouveau partenaire, cette fois sur la commune de Bourg Les Valence, disposant d'une salle plus grande et d'une prestation de restauration améliorée. Afin de couvrir nos frais nous avons majoré le cout de la soirée qui passe de 27€ à 30€. Lors de la présentation de ce rapport en assemblée générale nous saurons si ces nouveaux aménagements ont à la fois satisfait les participants et ramené le budget à l'équilibre, la participation s'annonce en hausse.

### **Une programmation des sorties club toujours variée et pour tous les niveaux**

- La neige n'était pas au rendez-vous pour la sortie **raquettes** prévue le **31 janvier** à **l'Echaillon**, nous avons transformé cette sortie en une randonnée pédestre en bordure du Rhône puis au col des Limouches.
- Nous avons renouvelé l'expérience de l'an passé en proposant **un mardi de chaque mois de mars à octobre** une sortie à la journée avec un lieu de départ à environ une heure de voiture, cette formule permet de découvrir de nouvelles routes et de partager un moment de convivialité lors de la pause du midi, une formule attractive qui marche bien reconduite pour 2017.
- Le groupe 3 a programmé pendant les **deux premiers mois de l'année** des ballades VTT plus en adéquation avec la rigueur de l'hiver et va à nouveau le faire en 2017.
- Un week-end a été organisé en Ardèche à **Marcols les Eaux du 5 au 7 mai**, séjour agréable dans un très beau gîte et l'occasion de parcourir de nombreuses routes qu'emprunte l'Ardéchoise. A la demande de tous nous prévoyons d'y retourner en 2017 pour le week-end de l'ascension.
- Le cyclo bourcain a participé à un nouveau séjour organisé par la FFCT. Celui-ci a eu lieu à Finale Ligure en Italie du **22 au 29 mai**, les 26 participants ont bien apprécié, malgré un état des routes qui laisse parfois à désirer.



- Comme chaque année le club a participé massivement à l'**Ardéchoise du 15 au 18 juin**
- Le Week-end montagne a eu lieu **en Chartreuse du 24 au 26 juin**  
Notons une bonne participation et des paysages magnifiques, les parcours étaient ouverts à tous notamment un tour superbe du lac de Paladru.
- Nous étions 34 participants au week-end d'automne organisé au **Ventoux du 24 au 25 septembre** à la place du traditionnel séjour de Montbrison. Chacun a pu se confronter, soit à pied, soit à vélo à l'ascension du géant de Provence
- A noter également l'accueil dans nos sorties des cyclistes adeptes du **Vélo à Assistance Electrique**, une façon de pouvoir continuer à rouler avec ses amis même un peu diminué physiquement.

L'occasion est donnée de remercier les bénévoles qui tour à tour s'impliquent dans l'organisation de ces sorties, bravo à eux et encouragement aux nouveaux qui souhaiteraient s'impliquer...

Bien sûr nous participons à de nombreux autres rallyes ou manifestations à titre individuel ou par petits groupes, merci à ceux qui nous ont fait parvenir des photographies et un petit compte rendu, ils ont pu être publiés sur notre site.

D'ailleurs n'hésitez pas à consulter le site, il est très régulièrement mis à jour, une façon simple d'avoir une vue d'ensemble des activités du club. Avis aux nouveaux adhérents...

A titre d'exemple le club a remporté, comme chaque année, la coupe du club le plus représenté au rallye de Saint-Péray le 3 septembre, avec 42 participants, dont 6 féminines également primées.

D'une manière générale nous sommes encore sur le podium des participations aux rallyes organisés par la FFCT en Drôme Ardèche et ce, pour les catégories masculine et féminine.

Nous avons participé au Téléthon le 5 décembre 2015, l'occasion de regrouper les deux clubs cyclistes de la ville et de contribuer au financement pour la lutte contre les maladies génétiques rares. Un événement important dans la saison qui a impliqué un grand nombre de participants des deux clubs.

Malheureusement en 2016 cette manifestation n'aura pas lieu faute d'un soutien logistique suffisant et face à de nouvelles difficultés et contraintes administratives.

Nous avons d'ores et déjà établi une première ébauche du calendrier des sorties 2017 :

- Sortie Neige le 29 Janvier
- Week-End de Printemps Marcols les Eaux du 25 au 27 mai
- Week-End Montagne vers l'Alpe d'Huez du 23 au 25 juin



- Circuit itinérant dans les Alpes du 27 juin au 1er Juillet
- Week-End d'automne du 16 au 17 septembre

### **La permanence du vendredi à 18 heures un rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer.**

Les membres du bureau accueillent chaque vendredi les adhérents au «vélocal» le siège du club, au 4 rue Emile Vidal. Cette permanence, plus propice aux échanges que les réunions du club un peu institutionnelles, permet de tisser des liens entre adhérents. Elle contribue aux retrouvailles entre cyclos pour échanger sur les sorties du lendemain et sur tout ce qui fait la vie d'un club. Ayez le réflexe de passer l'ambiance y est conviviale.

Ce local est le vôtre il vivra grâce à vous.

Dans le même ordre d'idée nous organisons chaque année avant les vacances d'été un repas tiré du sac, pour lequel les conjoints sont invités, ce fut le cas le vendredi 1 juillet au soir, un moment bien agréable.

### **Des tenues cyclistes aux couleurs du club sont à votre disposition à prix coutant.**

Nous avons constitué un stock pour réduire les délais d'approvisionnement. N'hésitez à pas venir essayer ces tenues les vendredis lors d'une permanence et ainsi pouvoir revêtir nos couleurs, notamment pour les participations aux rallyes et aux cyclosporives.

A noter que le club participe financièrement à l'achat de la première tenue pour les nouveaux arrivants, ceci grâce à la contribution d'un sponsor.

### **La gymnastique un complément idéal à la pratique du cyclisme.**

Des séances de gymnastique sont organisées dans les locaux de la MPT de Chony chaque jeudi à 20 heures hors vacances scolaires. Pour une somme modique il est possible de parfaire sa forme physique dans la bonne humeur. Nous avons fait le plein en 2016, par contre en 2017 il reste encore de nombreuses places, rappelons la possibilité de démarrer en cours de saison.

### **Le rallye des violettes, un record de participation et un nouveau lieu d'accueil bien situé.**

Le rallye des violettes constitue l'évènement majeur de la saison, il s'est déroulé cette année le 16 avril nous avons réuni par beau temps 380 cyclistes et 70 marcheurs, un record.

Nous avons pérennisé ce que nous avons initié les années précédentes, un circuit plat de 30km à destination des familles, et une randonnée pédestre dont le succès s'affirme progressivement.

La randonnée des Violettes a vu son lieu de départ et d'arrivée déplacé vers le boulodrome lieu bien adapté à notre besoin (parkings, et possibilité d'installer des tables) et proche de la Viarhona afin d'assurer une bonne sécurité des cyclistes dans notre environnement urbain. Il nous a été ainsi possible de servir une petite collation en fin de randonnée fortement appréciée, un vrai succès.

Nous sommes déjà dans la préparation de l'édition 2017 qui aura lieu le 8 avril, cette manifestation demande beaucoup d'anticipation, les calendriers fédéraux sont bouclés dès octobre et les demandes d'accord à la préfecture sont à déposer dans la foulée, avec des exigences de plus en plus contraignantes comme le fait de ne pas utiliser les routes à grande circulation pendant les périodes de pointe.



Nous souhaitons être à nouveau accueillis par le club bouliste de l'ilot Girodet.

Dès le début de l'été nous avons sollicité le président de l'association pour qu'il puisse nous réserver ses locaux. Aujourd'hui malgré de nombreuses relances, il ne veut, ou ne peut pas, nous garantir la mise à disposition des installations le 8 avril 2017.

Nous avons sollicité l'appui de la municipalité pour qu'en tant que propriétaire des locaux elle organise une réunion tripartite afin qu'une solution durable soit mise en place et que dès septembre nous ayons la garantie d'un lieu d'accueil. L'association se sent un peu le parent pauvre par rapport aux autres clubs environnants qui ont à disposition des salles polyvalentes pour l'organisation de ce type de manifestation.

### **Notre installation au «Vélocal»**

Nous disposons d'un local agréable qui nous permet de développer la vie associative, notamment grâce aux permanences que nous avons instituées.

La salle commune du rez-de-chaussée nécessite une insonorisation du plafond pour permettre la tenue de réunions, ces travaux pourraient être réalisés en partie sous forme de bénévolat, sujet à aborder avec la municipalité.

### **Une nouvelle convention pour le prêt des véhicules**

Nous avons reçu une nouvelle convention qui impliquerait des frais potentiels importants pour le conducteur, et donc pour l'association, en cas de responsabilité dans un accident, ceci nous incite à la plus grande prudence. Dans ces conditions aucun bénévole ne pourra prendre ce risque financier et nous nous retrouvons sans chauffeur. Ce service rendu est fort apprécié, bien que nous comprenions la volonté de maîtriser les coûts de gestion des véhicules, nous avons demandé à la municipalité de voir si une solution consistant à continuer à assurer ces véhicules tout risques à la demande était envisageable.

### **La sécurité et la santé**

Lors du renouvellement des licences, chacun doit s'engager à porter le casque. Les chutes, même moins nombreuses cette année, le sont encore trop, le casque est l'équipement de protection de base.

Ne considérez pas que la fourniture d'un certificat médical pour non contre indication à la pratique du cyclisme soit une contrainte administrative de plus, mais plutôt une opportunité pour prendre en charge sa santé et ainsi être mieux préparé à l'effort.

Lors des sorties les groupes doivent être, autant que faire se peut, limités à douze, si ce n'est pas le cas il est recommandé de les scinder en 2.

### **La vie associative**

- Des réunions de bureau se tiennent mensuellement les mercredis de 20h à 22h.
- Nous avons organisé 4 réunions du club en plus de l'assemblée générale de novembre, la participation des membres du club n'est toujours pas à hauteur de ce que l'on pourrait espérer (environ 30% de présents).



- Les permanences ont lieu tous les vendredis de 18h à 19h au vélocal sauf les jours de réunion club, pendant la période de Noël et les mois de juillet et août.
- Nous participons activement à la vie de la cité par une contribution massive à l'organisation du Semi-marathon. Ce qui a fait d'ailleurs l'objet d'un courrier de remerciement de la part de la municipalité, soulignant notre engagement et précisant que nous sommes le club qui mobilise le plus de bénévoles pour cette manifestation.

#### **Vote sur la modification des statuts de l'association.**

Les statuts déposés à la préfecture, le 10 décembre 1980, sous forme manuscrite ont été repris sous forme numérique. Le siège social de l'association qui apparaissait était encore celui de la date de création; le bar du cycle avenue Marc Urtin.

L'assemblée est amenée à se prononcer rétroactivement pour ratifier le changement de siège social désormais au 4 rue Emile Vidal 26500 Bourg Les Valence, comme le demande d'ailleurs ses statuts (article 3 des statuts).

#### **Vote sur le renouvellement des membres du bureau (ou conseil d'administration)**

➤ **Membres sortants**  
(Élus depuis 3 ans)

Christian Courtier \*  
Marcelle Sisteron\*

\* : se portent candidats pour un nouveau mandat de 3 ans

➤ **Nouveaux candidats et appel à candidatures en séance**

Annexe 1 : Tarif des adhésions pour l'année 2017

Annexe 2 : Nouveaux statuts du cyclo bourcain